

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 8-9

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

CHRONIQUE FRANÇAISE

La revue du 14 juillet. — Deux siècles de gloire militaire. — Motorisation. — Les ingénieurs des fabrications d'armement.

La fête nationale du 14 juillet avait perdu beaucoup de son importance ces dernières années, en particulier parce qu'elle n'est plus la seule. Sont aussi célébrées comme telle la fête de Jeanne d'Arc (2^e dimanche de mai) et la commémoration de l'armistice (11 novembre) — soit dit en passant : trois fêtes nationales, c'est beaucoup, et on pourrait se contenter d'une seule, celle de Jeanne d'Arc, qui réunit, sans objections, sans réticences, les suffrages de tous les vrais Français.

En attendant, le 14 juillet 1935 avait concentré sur Paris d'abord l'attention générale, car bien des gens craignaient d'y voir aux prises les patriotes et le Front rouge, — puis une foule énorme, manifestants, Croix de feu ou communistes, et simples spectateurs désireux d'assister aux deux cortèges hostiles et aussi à la revue des troupes aux Champs-Elysées. Des deux cortèges, je ne vous parlerai pas, car c'est de la politique. Mais la revue ou mieux le défilé a mérité cette année une attention particulière. Cela non seulement à cause du très grand nombre de Parisiens et de provinciaux, groupés ou non, dans les sociétés patriotiques, qui vinrent chercher un réconfort dans cette grande manifestation militaire — mais à cause de l'aspect, assez différent de celui des années précédentes, qu'ont offert les éléments réunis ce matin-là à Paris. Le spectacle de l'armée de Paris était jadis celui d'une force homogène et uniforme. Ce que nous avons vu cette année, c'est au contraire une sorte de carte d'échantillons de la puissance française : armée de terre, marine, armée de l'air.

Ce qu'on appelait autrefois l'armée de Paris, c'est-à-dire les garnisons de Paris et de ses environs immédiats (*Seine et Seine et Oise*) a beaucoup décliné en importance numérique. Elle comptait avant la guerre 14 régiments d'infanterie. Il n'y en a plus que 3 maintenant. Qu'on y ajoute une brigade d'infanterie coloniale, une division de cavalerie, quelques batteries montées ou motorisées, deux régiments du génie et aussi les grandes écoles : Polytechnique et Saint-Cyr, et les troupes proprement parisiennes :

Garde républicaine à pied et à cheval, sapeurs-pompiers de Paris, gardes mobiles — tout ça ne fait plus grand'chose. Aussi a-t-on corsé les effectifs en faisant venir de province quelques unités aux traditions fameuses, aux uniformes populaires, notamment deux corps décorés de la fourragère verte, le 30^e bataillon de chasseurs de Sarreguemines (frontière de la Sarre), et le 8^e zouave transporté récemment d'Oran au camp de Châlons où il sert de troupe de manœuvre motorisée.

Pour qui sait avec quels soins jaloux les différents corps conservent, chez nous, leurs particularités, leur aspect et même leur allure, on ne sera pas surpris de constater comme impression dominante, un visible manque d'homogénéité malgré la peu décorative tenue kaki dont est habillée — nous allions écrire affublée — la plus grande partie de l'armée. Tenue de campagne, soit, mais tenue de parade, non pas, car sauf des distinctions à peine perceptibles à distance, elle confond sous la même teinte les armes les plus diverses et à plus forte raison les régiments de chaque arme. Elle a été pour beaucoup dans l'impression assez médiocre donnée par l'infanterie naguère dite de ligne, — qui l'an dernier encore paraissait aux parades en bleu horizon, — comme par le génie et même par les soldats de carrière de la brigade coloniale. Sur ce fleuve jaunâtre tranchaient, malgré sa correction un peu molle, la garde républicaine de Paris qui a conservé, à quelques détails près, ses magnifiques uniformes du second Empire, et malgré leur impopularité les tape-dur de la garde mobile, troupe chargée des répressions et qui donne tout au moins l'impression de la robustesse. Les écoles ont eu leur succès habituel : Polytechnique au port de l'épée, ce qui ne facilite pas le défilé, s'est présentée beaucoup plus brillamment qu'autrefois ; les Saint-Cyriens, en « casoor » blanc et rouge et épaulettes de laine, ont repris leur chic d'avant-guerre ; moins d'allure au bataillon des élèves-officiers de réserve qui s'instruit également à Saint-Cyr. Le 30^e bataillon escortant l'unique drapeau des chasseurs, a gardé la cadence saccadée et rapide et l'uniforme sombre particuliers à l'arme, mais un débouché plus émouvant encore fut celui des zouaves, aux accents de la marche puissamment rythmée du « Pan ! Pan ! L'Arbi ». Précédés des sapeurs, la hache à l'épaule, et d'un magnifique tambour-major dans l'uniforme traditionnel — petite veste arabe et large pantalon rouge — que portait aussi la garde du drapeau décoré de la Légion d'honneur et d'une croix de guerre aux nombreuses palmes, les officiers coiffés de la chéchia comme leurs hommes, nous les avons retrouvés comme dans notre beau temps :

Chacals en Algérie et tigres à Verdun.

Non seulement les survivants de la vieille armée d'Afrique, élite et noyau de l'armée française, mais les innombrables spectateurs ont vibré devant cette évocation de Sébastopol, de Palestro, de Frœschviller et des grandes attaques de 1914 à 1918.

Les unités de chars — veste de cuir et culotte bleu horizon — ont défilé à pied, sans leur matériel, et c'est dommage.

La marine, qui est en pleine renaissance, était très fortement représentée, très fortement et très bien. L'école navale de Brest, les jeunes pupilles de la flotte et apprentis marins à la clique étourdissante, et le fameux bataillon des fusiliers-marins de Dixmude, de l'Yser et du Chemin des Dames : larges carrures de Bretons, assouplis par la gymnastique Hébert.

Gros contingents de l'aviation et de l'aérostation, en bleu foncé, gantés et guêtrés de blanc, coiffés pour la plus grande partie d'une casquette plate d'aspect peu français. Ce sont les troupes des « bases », les « rampants » comme les appellent non sans ironie leurs camarades les « volants ». Ceux-ci inondent le ciel. Plus de 600 avions tiennent l'air à la fois. Là aussi, grosse impression. Cette démonstration massive concrétise le renouveau de l'aviation sous l'énergique impulsion imprimée par le général Denain.

Les gens de métier et en particulier les *Laudatores temporis acti* ont trouvé comme de juste à grincer sur bien des points de détail, mais l'effet d'ensemble, dans sa variété, a favorablement impressionné le pays. Moins abondante nous a-t-il semblé qu'au défilé des Croix de feu qui, à la fin de l'après-midi, ont passé sous l'Arc de triomphe à 25 ou 30 000 dans un ordre saisissant, la foule très nombreuse cependant et tellement serrée en haut de l'avenue que bien des spectateurs avaient exhibé des télescopes datant de la Grande guerre, la foule, disons-nous, vibrait plus encore qu'aux revues d'avant-guerre à Longchamp. Il faut que les antipatriotes en prennent leur parti. Le sentiment national sinon le sentiment militaire, commence à se réveiller.

* * *

Où la foule a fait défaut, en revanche, et c'est bien dommage, c'est à l'exposition du Pavillon de Marsan : *Deux siècles de gloire militaire, 1610-1815*. Elle vient de clore et ses portes et ses comptes. Comptes fortement déficitaires, ce qui est regrettable pour la Sabretache qui avait organisé cette exposition, et proprement honteux pour le public parisien, en particulier pour le public des Ecoles, qui semble avoir voulu à peu près complètement l'ignorer.

La Sabretache est aujourd'hui présidée par le général Brécard,

qui a fait sa magnifique carrière active comme inspecteur général de la cavalerie et gouverneur militaire de Strasbourg. C'est une société composée surtout d'officiers, d'artistes, de collectionneurs, mais aussi de simples « civils », qui depuis de longues années s'est donné comme but le culte de nos traditions militaires. Elle dispose d'une belle bibliothèque historique et publie un bulletin mensuel fort intéressant, fort bien illustré, grâce auquel ont été mis à jour des trésors en matière de récits de campagne, de traditions, d'uniforme. Quatre fois par an ses fidèles se groupent en un repas suivi d'une conférence biographique sur un personnage militaire. Elle a fait sienne la magnifique devise de la vieille infanterie française et du régiment Colonel-Général :

Praeteriti fides, exemplumque futuri ¹.

Sans doute le public a-t-il cru cette exposition plus exclusivement militaire qu'elle ne l'était en réalité. Elle y a présumé le simple bric à brac de sabres et de shakos. Sans doute aussi les armes, les uniformes, les souvenirs de nos grands hommes de guerre y prédominaient, mais elle réunissait en outre une série de portraits et de scènes historiques, dessins au crayon ou à la sanguine, ou tableaux de grands maîtres qui, à elle seule, valait plusieurs visites. Oeuvres d'art d'autant plus intéressantes que la plupart sortaient de collections privées dont l'accès reste difficile. Physionomies guerrières plus que militaires du règne de Louis XIII, expressions tourmentées de féodaux, de chefs de bande où se reflètent encore l'agitation et les conflits des guerres religieuses du XVI^e siècle, mais qui gardent encore une originalité, une personnalité qui se perdront peu à peu sous Louis XIV ; visages avantageux et dominateurs des gentilshommes du Grand Règne sur lesquels ressort le chef-d'œuvre de l'exposition : un petit tableautin de rien du tout : le visage plein de pensée, de modestie, de grandeur morale, d'humanité du maréchal de Fabert ² par Robert Nanteuil. On s'arrache avec peine à la contemplation de cette petite toile. — Au XVIII^e siècle, grands seigneurs chamarres au sourire vainqueur, plus aristocrates que généraux. L'évolution est sensible au fur et à mesure qu'on se rapproche de la Révolution. Là, changement à vue. Têtes pleines d'expression, de vie, d'énergie populaire, d'audace. Tranchant sur le tout, surpassant tout, une merveilleuse esquisse de Bonaparte.

¹ Le culte du passé sert d'exemple pour l'avenir.

² Fabert (1599-1662), né à Metz, est un des rares maréchaux de l'ancien régime qui ait été simple soldat. Il débuta dans l'armée à 14 ans et prit part victorieusement à toutes les guerres de Louis XIII et de Louis XIV pendant la première moitié du XVII^e siècle. C'est une des hautes figures de l'armée royale.

parte jeune par David : dans les yeux, la flamme, la profondeur du génie. Quelques formidables sabreurs, avec lesquels contrastent les hautes et fines figures des généraux Colbert, anciens nobles intégrés au nouveau régime. Isolés dans une vitrine, les reliques de l'Empereur : le petit chapeau, la redingote grise, qu'encadrent ceux de Marceau, de Kléber, de Murat. Armes d'un style, d'une richesse, d'une fantaisie merveilleuses. Que la guerre était belle en ce temps-là... Une salle fort curieuse, consacrée aux Polonais de la Grande Armée fait regretter l'absence d'une salle des régiments suisses. Enfin, un des « clous » de cette étonnante résurrection, ce sont les mannequins du marin de la garde, du guide, du conscrit de 1813, etc., provenant du richissime musée particulier de M. Jean Bruron, à Marseille.

Dans ces quelques salles, c'est donc un raccourci de l'époque la plus glorieuse d'une histoire militaire glorieuse et riche entre toutes mais que le peuple français, auquel on n'enseigne plus guère son passé, ignore plus qu'il ne la dédaigne. Il est probable que la Sabretache fera un nouvel essai, de 1815 à la Grande Guerre. Souhaitons-lui plus de visiteurs qu'à sa devancière qui méritait un tout autre succès.

* * *

Après le présent et le passé, le devenir et l'avenir. Le nouveau ministre de la guerre, le colonel Fabry, député de Paris, ancien commandant de chasseurs à pied, ancien officier de l'Etat-major de Joffre, grand mutilé de guerre, vient de décider la constitution ou la reconstitution d'un certain nombre d'unités. On ne sait pas assez, même en France, que le seul pays qui ait vraiment désarmé depuis 1919, c'est la France, qui a supprimé les deux tiers de ses régiments d'infanterie, les trois quarts de ses régiments de cavalerie métropolitaine, etc. On était allé beaucoup trop loin. Le service de deux ans, l'accroissement du nombre des militaires de carrière vont nous rendre quelques effectifs. Il faut d'ores et déjà constituer des cadres pour les utiliser rationnellement.

Il n'y avait plus que 5 divisions de cavalerie (à 2 brigades à cheval) au lieu de 10 (à 3 brigades) existant en 1914. Une de ces divisions vient d'être entièrement motorisée. Son bataillon de dragons portés est transformé en régiment, comme aussi son groupe d'automitrailleuses. Pour notre part, si nous ne sommes pas partisan de la motorisation de la cavalerie sur les théâtres d'outre-mer, où nous n'avons jamais trop eu de cavalerie à cheval, nous pensons que cette transformation foncière s'impose en Europe pour les éléments chargés de l'exploration, du combat à grande distance, des entreprises sur les flancs et les arrières de

l'adversaire, enfin pour les réserves générales qui doivent rester dans la main du chef jusqu'au moment de les déchaîner.

Grâce à la motorisation, la cavalerie, en perdant ses chevaux, redevient l'arme stratégique par excellence. Elle peut espérer jouer à nouveau ce rôle stratégique que la cavalerie française ne sut jouer ni en 1859 ni en 1870, pas plus que la cavalerie allemande ne sut le jouer sur le front ouest en 1914. Mais pour le tenir à nouveau, il lui faudra de l'espace, du large, de la profondeur. Les trouvera-t-elle en Occident ? La tactique des destructions et obstructions (encore dans l'enfance) ne produira-t-elle pas un embouteillage rapide aussi bien qu'inextricable des colonnes automobiles ? Vulnérables à l'aviation, elles sont plus vulnérables encore sur leurs interminables flancs, même à des attaques de guérillas, pourvues à la moderne de projectiles perforants, de canons de petit calibre, de mitrailleuses antitank. La division motorisée tient 90 kilomètres de long sur une seule route. Qu'en adviendra-t-il s'il faut faire demi-tour ? Pas de comparaison possible avec la division de cavalerie à cheval de 1914 qui s'écoulait ou s'égaillait à travers champs — ou même à travers terrain accidenté — en quelques minutes.

Puissance de feu, vitesse, grand rayon d'action, voilà les incontestables qualités de la division motorisée. Mais elle n'est plus légère que de nom. Au combat, une grande proportion de ses effectifs (tout ce qui est *porté*), doit mettre pied à terre pour s'engager. C'est une infanterie (assez peu assouplie) qui dépendra de ses voitures comme jadis la cavalerie à pied dépendait de ses chevaux. La division entièrement motorisée vaut à tous égards mieux que la division légère mixte, partie automobile, partie hippomobile, dont les éléments ne sont pas de même pied, n'ont ni la même vitesse, ni des modes d'emploi correspondants. C'est une force transitoire et hétéroclite qui doit disparaître. Mais la division motorisée est d'un emploi délicat, d'un maniement ardu. Il vaudrait infiniment mieux, à notre sens, se contenter de brigades motorisées, infiniment plus maniables, qu'on pourrait éventuellement grouper pour les missions à grande envergure. La puissance de feu d'une de ces brigades est bien suffisante dans la plupart des cas. Il faut arriver à une organisation simple, et pour cela, suivant une loi très commune, passer d'abord par le compliqué, « car, ainsi que l'a dit sagement Clausewitz, le simple est difficile. »

Est-ce à dire que, même en Europe occidentale, la cavalerie à cheval ait perdu toute son importance. Nous ne le croyons pas. L'arme motorisée s'ajoute à la cavalerie à cheval, elle la remplace dans bien des cas ; elle ne doit pas la faire disparaître. En dehors des missions lointaines aujourd'hui dévolues sans conteste à

l'aviation et aux forces motorisées, rien ne vaut la cavalerie à cheval pour assurer la protection immédiate des colonnes et aussi leur sûreté de 1^{re} ligne, pour conserver ces vieilles nomenclatures qui recouvriraient des idées justes. Protection immédiate, contre les surprises par le feu d'infanterie. Sûreté de 1^{re} ligne, assurant aux éléments à pied (qui resteront la masse) la marge indispensable à leur sécurité et à leur manœuvre. Dans ces organes, la sûreté prime la reconnaissance. C'est pourquoi le nom de *groupes de reconnaissance* nous paraît assez fâcheusement choisi au moins à l'échelon division. On en arrivera sûrement à une gradation laissant la protection immédiate à des éléments régimentaires exclusivement à cheval, la sûreté rapprochée (organe divisionnaire) à une force mixte dite *avant-garde légère* où les éléments montés prédominants seront appuyés de cyclistes et de quelques autos de liaison et de combat. Avec les fronts actuels, un seul escadron à cheval par division, c'est absolument insuffisant. Plus en avant encore, les organes de sûreté éloignée, et de reconnaissance, appartenant au corps d'armée, composés surtout d'autos tout-terrain, et où les éléments montés et cyclistes ne serviront que d'échelons de soutien ou de liaison (groupe de reconnaissance de corps d'armée) et tout en avant les *brigades stratégiques* entièrement motorisées. Devant le danger des armes modernes (surprise, portée, rapidité d'action, efficacité) le réseau doit s'étendre en avant du gros, plus large et plus difficile à franchir qu'autrefois. En somme, dans la guerre de mouvement, ces 4 organes successifs joueront le rôle que les réseaux de fils de fer ont joué dans la guerre de stabilisation en s'épaississant de plus en plus¹.

Il n'est pas certain que sur les champs de bataille initiaux, les divisions motorisées trouvent toutes à s'employer immédiatement. Ce sont des armes très coûteuses, très compliquées, à ne mettre en œuvre qu'à bon escient. Aussi plusieurs seront sans doute conservées au début comme réserves stratégiques à la disposition du haut commandement. C'est même ce rôle-là qui sera essentiellement le leur sur les théâtres d'opérations restreints et défensifs comme ceux où l'armée suisse pourra avoir à combattre.

A un échelon inférieur, corps d'armée ou peut-être même division les unités motocyclistes se servant des armes automatiques devront être beaucoup plus des réserves de feu que des organes de reconnaissance ou de sûreté. Leur emploi n'est pas aisé. Le mauvais temps les paralyse, le mauvais terrain aussi. Il ne faut les employer qu'à très bon escient. C'est de l'infanterie rapide,

¹ Comparons les quelques rangées de la fin de 1914 aux haies de buissons métalliques, aux mers de barbelés qu'il fallut franchir ou anéantir en septembre et octobre 1918.

condensée, puissante, que le commandement doit garder en main pour la lancer sur des directions, la déployer sur des lignes, les unes et les autres nettement déterminées.

L'organisation des troupes légères ci-dessus esquissée n'est peut-être pas tout à fait celle qui est en cours de réalisation en France. Par son échelonnement elle paraît répondre aux besoins généraux des grandes unités, du moins en terrain moyennement accidenté. En pays montagneux, la motorisation doit aussi jouer son rôle, mais l'organisation des unités motorisées doit être plus souple.

* * *

Une réforme moins importante que la motorisation vient d'aboutir, à laquelle le Parlement tenait, croyons-nous, plus que l'armée elle-même. En Angleterre, aux Etats-Unis, le service de l'*ordnance* est chargé de la fabrication du matériel de guerre en général. Il en est de même dans la nouvelle armée allemande, qui dispose d'une direction générale du matériel. Il n'en était pas de même en France jusqu'à une date récente. Chacun des 4 grands *services* : artillerie, génie, intendance, santé, fabriquait, ou commandait et recevait le matériel que les diverses *armes* devaient utiliser. L'artillerie, en particulier, se chargeait de tout ce qui était armement, non seulement les bouches à feu et leurs projectiles, mais l'armement portatif et ses munitions. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Si le matériel de l'artillerie française fabriqué par les artilleurs qui devaient l'utiliser, ne craignait et ne craint encore aucune comparaison, l'infanterie a eu souvent à se plaindre d'être servie par des hommes fort savants, sans doute, mais qui connaissaient mal ses besoins et lui livraient en particulier un armement trop compliqué, trop délicat, qui ne correspondait point aux exigences de la guerre. Nous en pourrions citer bien des exemples. Aussi eut-on, il y a quelques années, l'idée assez juste de créer un service de l'infanterie, puis un service de l'armement où seraient admis des officiers d'infanterie, l'infanterie étant devenue une arme technique.

On aurait pu en rester là. Mais sous la pression du Parlement, on en est arrivé à la notion d'une *direction* des fabrications d'armements, ayant à sa tête un général de division, puis à celui d'un *service* de ces fabrications, avec une hiérarchie propre d'ingénieurs. Le nouveau corps est en cours de constitution. Il vient de lui être donné 3 ingénieurs généraux de 1^{re} classe (il doit en avoir au total 4), du rang de général de division.

Voilà donc l'armée française dotée d'un nouveau corps de techniciens où les artilleurs seront sans doute la majorité, du

moins au début, mais qui par la force des choses se séparera de plus en plus des corps de troupe aux exigences desquels il devra répondre. On a sans doute voulu imiter la marine dont les pièces de côte et de bord étaient naguère construites et expérimentées par l'*artillerie de marine*, à la fois corps et service, dont les officiers qui étaient des combattants (et qui ont fourni nombre de chefs de guerre éminents) n'embarquaient plus sur les navires des escadres, mais avaient tiré le canon ailleurs qu'au polygone. La marine a préféré constituer un service spécial d'ingénieurs de l'artillerie navale, recruté en grande partie, à l'origine, d'officiers de vaisseaux. Elle ne paraît avoir gagné à cette nouvelle hiérarchie séparée qu'une grande multiplication des calibres. L'armée de terre trouvera-t-elle profit à suivre l'exemple de sa « sœur » oui ou non ? La capacité technique du nouveau service sera peut-être encore plus développée que celle du service de l'artillerie, mais sur le terrain pratique les corps de troupe se plaindront sans doute d'armes dont ils n'auront pas eu à discuter les données avant leur construction définitive. D'autre part, le nouveau système ouvre de larges débouchés de carrière aux spécialistes qui autrefois étaient trop souvent oubliés et bifurquaient dans l'industrie privée. Les colonels de Reffye, de Bange, Rimailho, créateurs de matériels d'artillerie excellents, n'ont pu arriver aux étoiles. Le colonel Lebel (un fantassin) non plus, sauf erreur. Le général Herment, un des inventeurs les plus féconds de l'armée française, et qui prouva en 1914 à Lille que chez lui le technicien n'avait pas tué le soldat, vient de mourir comme simple brigadier, après de longues années de retraite et d'oubli. Et combien d'autres. Il est certain que désormais le mérite inventif sera mieux récompensé¹.

D'autre part, certains officiers spécialisés dans le matériel arrivaient néanmoins à des grades élevés, et se trouvaient, par suite du principe de l'interchangeabilité qui nous est si cher, investis de commandements actifs auxquels ils n'étaient plus faits. Là aussi, j'ai des noms au bout de ma plume. Les nommer généraux était dangereux. Ne pas les nommer était injuste. Leur assurer un débouché dans une hiérarchie latérale était donc rationnel, mais il ne fallait pas les y faire déboucher trop tôt. Suivant nous, l'accès n'aurait dû leur en être ouvert qu'après une forte servitude, ou même une connaissance approfondie des besoins à assurer, c'est-à-dire après de longues années passées

¹ Il l'a été parfois. L'illustre savant que fut le général Ferrié, l'homme de la T.S.F., prix Nobel, membre de l'Institut, non seulement est arrivé divisionnaire, mais par mesure absolument exceptionnelle, a été maintenu en activité au delà de la limite d'âge et c'est en activité que la mort l'a trouvé.

dans la troupe comme lieutenants, puis les temps de commandement réglementaires de deux ans chacun dans les grades de capitaine et de commandant. Dans ce seul grade, ils n'auraient été employés que temporairement dans le service des fabrications, repassant de la troupe aux ateliers et aux laboratoires et réciproquement. Au moment d'être promus lieutenants-colonels ils auraient eu à opter : retour dans la troupe ou entrée définitive dans la hiérarchie des ingénieurs de l'armement. On arrive à ce grade de lieutenant-colonel entre 45 et 50 ans (en temps de paix, dans la majorité des cas). Ensuite, croyons-nous, il est trop tard pour changer de voie. On ne gagne plus guère de nouvelles connaissances, sauf dans sa spécialité. La sclérose commence à se faire sentir dans l'esprit comme dans le corps.

L'option ainsi retardée n'aurait ouvert l'accès de la hiérarchie spéciale qu'à des spécialistes vraiment confirmés, au lieu d'attirer beaucoup trop tôt, à l'âge de l'activité physique, des officiers jeunes tentés de s'égarer sur les voies latérales. D'ici quelques années, on jugera le nouveau système à l'usage.

GÉNÉRAL X.

CHRONIQUE SUISSE

L'armée contre le peuple.

Sous ce titre, le *Droit du Peuple* (10. 8. 35) poursuit la campagne de presse que ses rédacteurs entreprennent périodiquement dans l'intention de compromettre la discipline de l'armée en sapant l'autorité et le prestige de ses chefs.

Conscients du solide moral de nos troupes, de leur dévouement à la cause de notre défense nationale, de la belle communion patriotique qui lie notre peuple à son armée — et dont le défilé de la 1^{re} division, en 1934, fut une fois de plus l'expression manifeste — nous n'avons jamais attaché ici beaucoup de prix aux déclarations de principe de ceux qui ne voient dans nos milices qu'un « instrument du capitalisme ». On peut au demeurant être un citoyen honnête, sans nécessairement porter les militaires dans son cœur.

Il sied en revanche de flétrir comme il convient l'attitude du *Droit du Peuple* lorsque ce journal s'attaque non plus au seul principe de la défense nationale, mais à l'honneur même des chefs chargés de la mettre en œuvre.

L'article que nous rappelons met en cause notamment le colonel commandant de corps Guisan. Qu'a donc fait cet officier

supérieur pour justifier la grave accusation portée contre lui par le journal socialiste ? *Il méprise le peuple et ses droits !* Ce n'est pas plus compliqué que cela !

Nos lecteurs et camarades ne se recrutant pas obligatoirement parmi les abonnés du *Droit du Peuple*, nous estimons utile de mettre sous leurs yeux quelques extraits de la prose vengeresse de M. Paul Golay :

« Au moment où, dans l'esprit de certains socialistes et communistes, l'armée tend à devenir je ne sais quel instrument de défense de la démocratie, il est urgent de pousser un cri d'alarme contre cette singulière et dangereuse illusion. C'est, en effet, méconnaître l'esprit de nos états-majors, oublier les enseignements d'une histoire encore proche et renier bien imprudemment quelques principes consistants.

» Un journal communiste a rapporté, ces derniers jours, deux faits significatifs et qui me serviront d'entrée en matière.

» Le colonel Guisan est intervenu directement auprès du Département de justice et police vaudois en vue de l'interdiction du cours marxiste d'Humbert-Droz. Cela n'a qu'une importance minime, si ce n'est de souligner le rôle auquel s'astreint, dans le domaine de la *dénonciation administrative*, un fonctionnaire fédéral. D'autre part, le même colonel a flirté, en temps et lieu, avec des officiers réactionnaires français, notamment avec le général royaliste Clément-Grandcourt, délégué de l'état-major aux manœuvres de 1934.

» En rapprochant ces deux faits, il est aisé de constater que, hier comme aujourd'hui, *les chefs de notre armée sont à la fois des adversaires des libertés populaires*, surtout lorsque les travailleurs manuels les utilisent, et que, d'autre part, leurs tendances et leurs affinités les poussent vers les éléments internationaux les plus hostiles à notre esprit public. »

« S'il ne s'agissait, en définitive, que de relations dues aux obligations de la courtoisie, on les pourrait considérer avec quelque indifférence. Il n'en est rien. Nous nous trouvons en face de rapprochements d'ordre affectif, déterminés par des mentalités semblables, *par le mépris commun du peuple et de ses droits.* »

(*C'est nous qui soulignons. Réd.*)

Après avoir rappelé « l'affaire des colonels », qui date de 1916 (il y a dix-neuf ans !) et dont il se sert pour affirmer que « durant la guerre mondiale l'armée suisse, c'est-à-dire ses dirigeants, fut *l'ennemie du pays* », l'auteur conclut : « Il faut s'en souvenir, parce que, en nos temps actuels, l'esprit de l'armée, de ceux

qui la dominent, est plus encore étranger à la pensée démocratique qu'au cours de la guerre de 1914 à 1918 ».

Certes, cet article — à l'image de tant d'autres de même inspiration — n'aurait que faiblement retenu notre attention s'il n'était de nature à diminuer, aux yeux des lecteurs socialistes — parmi lesquels nous connaissons un grand nombre de soldats dévoués et d'excellent esprit — l'estime et la confiance dont mérite de bénéficier l'un de nos officiers les plus capables et les plus sympathiques. Le colonel Guisan a en effet toujours incarné, dans l'exercice de ses divers commandements, le type même du chef, possédant à un degré rarement atteint la distinction du caractère et l'intelligence du cœur. C'est sans conteste et précisément à l'harmonie de ses qualités viriles autant qu'humaines qu'il faut attribuer le prestige et l'immense popularité dont jouit cet officier dans l'armée aussi bien que dans le peuple. Nos rédacteurs de journaux communistes et socialistes le savent bien ; ils ne peuvent pardonner à ce chef de revêtir avec autant d'éclat l'un des commandements les plus importants de nos milices. Mais ils font œuvre néfaste en l'accusant d'être « un adversaire des libertés populaires et de mépriser le peuple et ses droits ». Ils travaillent contre l'intérêt du pays tout entier en cherchant à détruire l'autorité et à diminuer le rayonnement d'un chef — le plus ancien de nos commandants de corps en activité — qui, si la guerre devait éclater demain, serait sans doute mis à la tête de notre armée.

Quant aux arguments découverts par le *Droit du Peuple* contre le colonel Guisan, ils sont d'une pauvreté déconcertante. C'est évidemment être « adversaire des libertés populaires » (telles qu'on les pratique dans la bienheureuse Russie soviétique) que de signaler — fût-ce au Département vaudois de justice et police — le danger que constituerait pour notre pays l'université marxiste d'Humbert-Droz, avec son programme de disciplines révolutionnaires. Depuis quand, au fait, un officier n'a-t-il plus les mêmes droits qu'un simple citoyen de la libre Helvétie ?

L'histoire du « flirt » du commandant du 1^{er} corps d'armée avec le général « royaliste » Clément-Grandcourt — par quoi le journal socialiste s'efforce de démontrer que « les Guisan et Cie recherchent le contact des ennemis avérés de la République voisine, éléments essentiels des Croix de Feu et autres formations réactionnaires » — serait d'un comique achevé si elle ne constituait pas une révoltante goujaterie.

Puisque le *Droit du Peuple* paraît l'ignorer, précisons tout d'abord que le général Clément-Grandcourt n'a jamais été délégué par l'état-major français à nos manœuvres. Ancien gouverneur

du Djebel-Druze, cet officier général fait partie depuis deux ans du cadre de réserve et poursuit, dans une studieuse retraite, des études professionnelles. Grand ami de notre pays, où il compte des parents, collaborateur régulier de la *Revue militaire suisse*, le général Clément-Grandcourt a demandé à assister, en tenue civile, aux manœuvres de la 1^{re} division. Le colonel Guisan le rencontra et le traita avec sa courtoisie habituelle, lui témoignant ainsi à son tour la sympathie et l'intérêt dont sont l'objet tous les officiers suisses reçus en mission par le gouvernement et les autorités militaires de la France. N'oublions pas de dire aussi que le général Clément-Grandcourt écrit, par intermittence, dans l'*Action française*, où il lui arrive notamment de traiter avec beaucoup de compréhension des choses de notre armée.

Au demeurant, le *Droit du Peuple* a laissé passer une occasion encore plus belle d'accuser le colonel Guisan de conspirer avec un « royaliste » (100 % celui-là), lequel n'est autre que le roi d'Italie. En effet, quelques jours avant nos grandes manœuvres de 1934, le colonel Guisan assista à celles de l'armée italienne et plusieurs illustrés helvétiques ont publié une photo significative représentant ces deux militaires dans une conversation qui ne saurait laisser aucun doute sur leurs sentiments royalistes.

Voilà les deux « faits » (cas Humbert-Droz et Clément-Grandcourt) dont le *Droit du Peuple* tire la conclusion « qu'en les rapprochant, il est aisé de constater que, hier comme aujourd'hui, les chefs de notre armée sont à la fois des adversaires des libertés populaires et que, d'autre part, leurs tendances et leurs affinités les poussent vers les éléments internationaux les plus hostiles à notre esprit public ».

Le jugement porté par l'organe socialiste sur l'un des officiers les plus aimés et respectés de notre armée, qu'on accuse de rien de moins que de trahir sa mission, relève de la plus basse calomnie.

Nous apprenons que le colonel Guisan a déposé une plainte auprès du chef du Département militaire fédéral. Il nous reste à espérer que ce dernier saura défendre comme il convient l'honneur et la loyauté d'un de ses meilleurs collaborateurs.